



Edito



Chères Jongnysoises,
chers Jongnysois,

La présente édition du Jongny-Flash marque le clap de fin de la législature 2021 - 2026. Les derniers mois ayant été chargés d'émotions, il convient de retrouver un peu de hauteur.

crédit photo : Luca Carmagnola

Si la Municipalité prend acte avec regret du refus par la population du crédit de construction d'un bâtiment pré et parascolaire, de beaux projets ont vu leur réalisation comme en témoigne le bilan ci-contre, au profit de la qualité de vie dans notre belle commune.

Il est temps de remercier celles et ceux qui ont œuvré activement pour concrétiser ces projets, les membres de notre Conseil communal, nos collaborateurs ainsi que les membres de la Municipalité, tout particulièrement Mme Céline Murisier et M. Jean-Luc Sansonnens, qui arrivent au terme de leur mandat après respectivement 8 et demie et 15 ans à l'exécutif communal.

Depuis son entrée en fonction en 2018, Mme Murisier s'est investie au bénéfice de la formation ainsi que de l'accueil extrascolaire. Si l'ASICC a pu grandir à travers deux révisions statutaires et s'adapter aux besoins de nos jeunes familles, c'est sous la présidence du comité directeur qu'elle a assurée depuis 2020. Mme Murisier s'est également engagée activement dans les différents réseaux d'accueil dont Jongny a fait partie, jusqu'à la création du réseau ASICC par les 4 communes du cercle. M. Sansonnens a, quant à lui, apporté durant de nombreuses années ses compétences dans les domaines des travaux, de la police des constructions et de l'aménagement du territoire, notamment en tant que président du BTI durant la dernière législature. Il a mené à bien l'installation de panneaux photovoltaïques sur le collège 1984 et la Grande Salle et le projet de construction des 3 immeubles communaux constituant le patrimoine financier, et ceci dans les délais et les budgets prévus. Le plan d'affectation communal, un projet de longue haleine essentiel pour le développement territorial de notre commune, a été validé à l'unanimité par le Conseil dans son ultime séance.

Aux nouvelles autorités communales, je souhaite de pouvoir se consacrer à leur tâche dans un environnement marqué par le respect des idées et du travail d'autrui, par l'écoute et le dialogue. Les enjeux liés à l'accueil de la petite enfance demeurent et proposer des solutions à nos familles restera l'un des objectifs majeurs de la législature à venir.

Nicole Pointet, Syndique

Bilan de législature 2021 - 2026

Les projets mis en œuvre par la Municipalité durant la législature 2021 - 2026 se sont inscrits dans une vision globale et durable d'amélioration de la qualité de vie et de l'accueil, en réponse aux défis liés à l'augmentation de la population (29% en dix ans) ainsi qu'à l'évolution des attentes et du cadre légal.

La création d'une place publique au Suchet, le réaménagement de l'Espace Bergère et la mise à disposition d'un local pour l'association Jongny Solidaire représentent un soutien concret pour encourager les rencontres et les activités associatives.

L'adaptation des locaux scolaires et d'accueil de la petite enfance aux besoins en évolution a été au premier plan des préoccupations de la Municipalité. Le plan d'affectation concernant le périmètre des constructions scolaires a été légalisé. Un nouveau réseau d'accueil de jour réunissant les 4 communes du Cercle de Corsier a été créé.

L'amélioration du service à la population va de pair avec de bonnes conditions de travail pour nos employés communaux. Nouveaux statuts du personnel, rénovation des bureaux, formations et gestion de l'archivage ont permis de moderniser le cadre de travail de l'administration. Le système informatique répond aux exigences en matière de cybersécurité avec la labellisation « Cybersafe ». Le Jongny-Flash a été complété par l'édition de newsletters, remplacées dès 2025 par l'application « iRiviera », permettant une communication efficiente et rapide. Un nouveau site internet communal a été mis en ligne.

Un pick-up et un nouveau tracteur de voirie ont été acquis pour les besoins des services techniques. L'entretien de l'ensemble des locaux communaux est désormais internalisé avec la création d'un nouveau poste de conciergerie. De nombreux travaux ont été réalisés au niveau des routes et des canalisations sur la Route de Châtel-St-Denis, la Route du Mont-Pèlerin, le Chemin de l'Etoile du Matin et le Chemin de la Bergère.

En matière de durabilité, un plan climat a été élaboré, l'extinction nocturne de l'éclairage public prolongée, un nouveau règlement pour la protection du patrimoine arboré adopté, un fonds pour la durabilité permettant le versement de subventions créé et deux bornes de charge installées. La desserte en transports publics a été élargie avec la création de la ligne de bus vers Palézieux et l'augmentation des cadences.

Le plan d'affectation communal fixant les orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années a été adopté. La gestion financière a été marquée par le passage au modèle comptable harmonisé MCH2, le taux d'imposition stabilisé à 69,5% et le plafond d'endettement modifié avec le passage à la méthode nette tenant mieux compte du patrimoine financier.



Céline Murisier
crédit photo : Luca Carmagnola



Jean-Luc Sansonnens
crédit photo : Luca Carmagnola

Conseil Communal

Dans sa séance du 16 juin 2026, le Conseil a :

- ✓ adopté le préavis municipal 01-2026 relatif à la création d'un fonds de renouvellement des véhicules;
- ✓ adopté le préavis municipal 02-2026 sur la gestion et les comptes 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL);
- ✓ adopté le préavis municipal 03-2026 relatif aux comptes 2025 du Fonds Culturel Riviera;
- ✓ adopté le préavis municipal 04-2026 relatif aux comptes 2025 de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve;
- ✓ adopté le préavis municipal 05-2026 relatif à une demande de crédit pour des travaux de réfection et de mise en conformité LHand des arrêts de bus;
- ✓ adopté le préavis municipal 06-2026 relatif au rapport de gestion et aux comptes 2025 de la Commune de Jongny
- ✓ adopté le préavis municipal 07-2026 relatif à l'adoption d'un Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré;
- ✓ adopté le préavis municipal 08-2026 relatif à l'adoption du Plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement

Prochaine séance : mercredi 16 septembre 2026

Talus en friche et rappel

Il peut parfois sembler qu'un talus ou une surface herbeuse soit « mal entretenu ». Pourtant, il s'agit bien d'un choix volontaire. Cela concerne notamment les talus routiers, les prairies communales, certains parcs ainsi que les zones laissées volontairement en friche.

Le principe des fauchés tardives consiste à retarder la coupe de l'herbe, généralement après la période principale de floraison et de reproduction de nombreuses espèces. Contrairement à une tonte régulière et très courte, cette pratique permet aux fleurs sauvages de se développer, de produire leurs graines et d'offrir nourriture et abris à de nombreux insectes pollinisateurs.

Ainsi, un espace moins tondu ne signifie pas un abandon, mais bien une volonté de gérer différemment certains secteurs afin de concilier entretien des espaces publics, qualité du paysage et protection de l'environnement.

Le canton de Vaud rappelle d'ailleurs que les bords de routes représentent de véritables corridors écologiques permettant à la faune et à la flore de se déplacer et de se développer.

Toutefois, afin de permettre d'améliorer la visibilité et la sécurité, il est rappelé aux propriétaires fonciers que les haies et terrains en bordure de route doivent être entretenus avant le 31 juillet 2026. Les consignes détaillées sont disponibles sur le site communal, dans le règlement dédié à la taille des arbres, buissons et haies.

Plan canicule 2026

Du 15 mai au 15 septembre 2026, en cas de canicule, la Commune assurera un suivi régulier des aînés inscrits au dispositif. Les fortes chaleurs présentent des risques pour la santé, notamment pour les personnes âgées, les malades chroniques, les jeunes enfants et les femmes enceintes. Il est recommandé de rester au frais, bien s'hydrater, manger léger, limiter les efforts physiques aux heures fraîches et rester attentif à ses proches.



Votre état de santé vous inquiète ?
appelez **votre médecin**
ou la Centrale des médecins
0848 133 133

Urgence vitale ?
144



Plus d'informations
sur vd.ch/chaleur

PET, aluminium, fer blanc : pourquoi diminuer la collecte ?

Pour rappel, le Conseil communal a refusé en décembre 2025 la création d'un poste supplémentaire au service de voirie et a demandé de privilégier des solutions d'optimisation du travail.

Le ramassage hebdomadaire du PET, de l'aluminium et du fer blanc représente une charge importante pour le personnel, notamment en raison du tri manuel du PET. Chaque semaine, un employé doit consacrer plusieurs heures au contrôle des récoltes afin d'écarter les déchets non conformes, sous peine de voir le PET refusé par PET-Recycling Suisse.

Malgré cela, de nombreux conteneurs PET contiennent encore des plastiques durs et d'autres déchets inadaptés (cf: photo ci-dessous). Une meilleure utilisation des conteneurs permettrait pourtant de réduire considérablement la charge de travail.

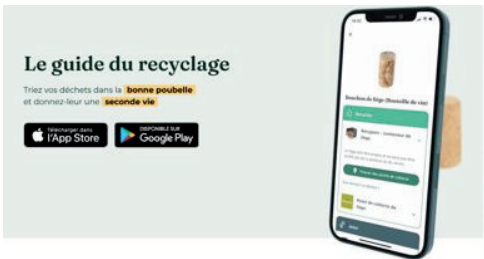
Concernant l'aluminium et le fer blanc, les déchets sont acheminés à la déchetterie intercommunale du cercle de Corsier. Là aussi, la présence régulière de déchets non conformes représente un risque pour la sécurité du personnel de voirie, notamment en raison des dangers de coupures causées par des objets inappropriés ou souillés.

Il est ainsi recommandé de rapporter directement à leur source de production ou de distribution.



Des applications pour mieux trier

En cas de doute sur le tri d'un déchet, plusieurs applications et sites spécialisés permettent d'obtenir rapidement les bonnes informations, notamment :



Un bon tri commence souvent par une simple vérification.

Le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit, privilégier les produits réutilisables, limiter les emballages et rapporter les déchets directement dans les commerces sont des gestes simples qui profitent à l'ensemble de la collectivité.

Taxe au sac, taxe déchet : en quoi consistent-elles ?

La taxe au sac finance une partie des coûts liés au transport et à l'incinération des ordures ménagères. Cependant, elle ne couvre pas l'ensemble des frais de gestion des déchets. La commune doit également financer l'entretien des éco-points, des frais liés à la déchèterie, le nettoyage des infrastructures ainsi que le traitement de certains déchets recyclables. C'est pourquoi une taxe forfaitaire communale est perçue auprès des ménages et des entreprises, ce service devant être entièrement auto-financé.

Pourquoi le tri des déchets est-il indispensable ?

Le sac taxé doit uniquement contenir les déchets ménagers incinérables qui ne peuvent pas être recyclés. Tout ce qui n'est pas recyclable et qui entre dans un sac taxé jusqu'à 110L, doit être déposé dans les ordures ménagères.

Le tri des déchets permet de réduire les déchets incinérés et de valoriser les matières recyclables. Il contribue à préserver les ressources naturelles, diminuer les coûts de traitement, limiter les transports et améliorer la propreté des espaces publics. À l'inverse, un mauvais tri augmente les coûts pour la collectivité et complique le recyclage.



La Minute **ÉCO** Plan biodiversité - hirondelles, chauve-souris, martinets

L'année passée, un plan d'action a été mené sur la commune de Jongny afin de mieux connaître et préserver les espèces qui nichent dans les bâtiments, notamment les hirondelles, les martinets et les chauves-souris. Ces espèces, qui font partie de notre patrimoine culturel et naturel, sont utiles pour réguler les populations d'insectes. Malheureusement, elles sont menacées par nos modes de vie et dépendent donc de mesures de conservation ciblées.

Grâce aux informations précieuses transmises par la population et un inventaire de terrain, ce travail a permis d'établir pour la première fois un état des lieux de la répartition des colonies sur le territoire communal. Les résultats montrent une situation préoccupante : si des colonies d'Hirondelles rustiques persistent au nord du village, l'Hirondelle de fenêtre semble avoir disparu de la commune et le Martinet noir est devenu très rare. Plusieurs colonies de chauves-souris ont également pu être recensées, mais des recherches complémentaires seront encore nécessaires pour mieux connaître leur présence sur le territoire communal.

Ce constat rappelle l'urgence d'agir et l'importance de poursuivre les efforts engagés. Ce travail constitue une base essentielle, qui doit maintenant se traduire par la mise en place de mesures concrètes comme la préservation des sites de nidification, la pose de nichoirs adaptés, la réduction de la pollution lumineuse, le maintien d'espaces favorables aux insectes et une meilleure prise en compte de ces espèces lors des travaux de rénovations et de constructions.

Vous êtes victime de violence et avez besoin d'aide ?

Qui contacter en situation de crise ?

Toute personne victime de violence en Suisse, nécessitant un soutien immédiat, peut joindre gratuitement le 142. Ses proches peuvent également appeler ce numéro. Ce numéro national offre une écoute confidentielle et un conseil professionnel, quel que soit votre lieu de résidence en Suisse.

- Gratuit et confidentiel
- Atteignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Pour tous types de violences physique, psychique ou sexuelle



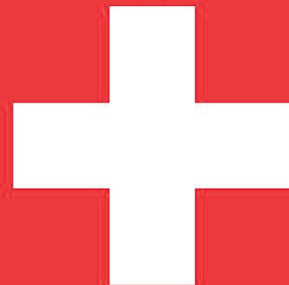
Manifestation du 1er août 2026

Comme chaque année, les Jongnysoises et les Jongnysois sont cordialement invités à célébrer la Fête nationale dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La Municipalité aura le plaisir de vous accueillir dès 11h dans la cour du collège pour un apéritif offert à la population, moment privilégié pour se retrouver et partager quelques instants en toute simplicité.

À 12h10, à la suite de la partie officielle, place au service du rôti, une tradition appréciée qui contribue chaque année à la réussite de cette rencontre festive.

La Société de développement de Jongny et les Autorités communales se réjouissent de vous y rencontrer nombreux et de partager avec vous cette belle journée du 1er août.

Fête nationale 1er Août Jongny



11h	Apéritif offert par la municipalité de Jongny
11h45	Partie officielle
12h10	Service du traditionnel Rôti
15h30	Fin de la manifestation

Dans la cour du collège



Hirondelle rustique / crédit photo : Matteo Saino Calabretta

Moustique tigre : adoptons les bons réflexes !

Actif de mai à octobre, le moustique tigre peut transmettre certaines maladies. La prévention repose avant tout sur des gestes simples : éliminer toute eau stagnante autour de son domicile (soucoupes, arrosoirs, gouttières, réservoirs d'eau). Si vous observez un moustique tigre (petit, noir avec des rayures blanches), il est important de le signaler afin de permettre un suivi efficace de sa propagation.

➡ Signalez toute observation sur : www.moustiques-suisse.ch

La vigilance de chacune et chacun contribue directement à limiter sa propagation.

Informations : www.vd.ch/moustique-tigre



Frelon asiatique : restons vigilents !

La progression fulgurante du frelon asiatique menace l'apiculture, l'agriculture, l'arboriculture, la viticulture et finalement, la santé publique.

En cas de nid :

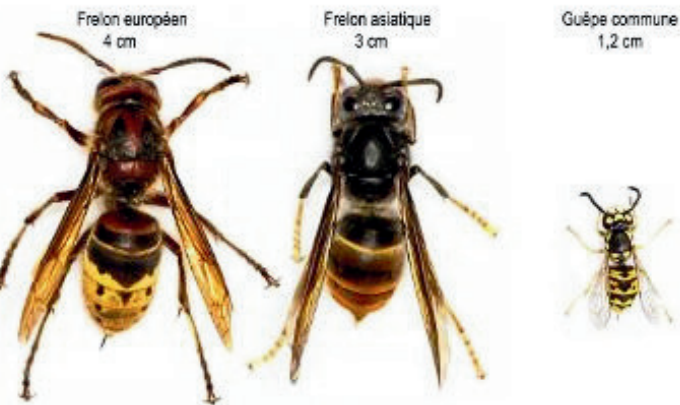
- Ne pas s'en approcher (distance minimale 15 mètres)
- Sensibiliser les enfants
- Annoncer sur : www.frelonasiatique.ch

En cas de piqûre :

- Nettoyer la plaie et rester au repos
- Retirer bagues ou objets serrés en cas de piqûre à la main
- Appeler le 144 en cas de réaction importante ou symptômes allergiques

➡ Les coûts d'élimination des nids est prise en charge par la Commune.

Informations : www.stopfrelons.ch



Retour en images

Débardage Reule - 24.03.2026

Le 24 mars 2026, Alaska et Baïka, deux juments de trait, ont ravi les yeux des enfants – mais pas seulement – lors d'une démonstration de débardage dans les bois de Reule. M. Freddy Golay, garde forestier et agriculteur aux Charbonnières, fait partie des derniers spécialistes du débardage à cheval en Suisse romande. Avec ses chevaux, il intervient dans les zones sensibles où les engins mécaniques pourraient endommager les sols ou perturber les jeunes peuplements forestiers.

Cette méthode traditionnelle permet de préserver la biodiversité et les terrains fragiles grâce à une empreinte au sol très réduite. Les chevaux se déplacent avec agilité entre les arbres, limitant ainsi les dégâts sur la végétation environnante. Ils sont toutefois limités à de courtes distances et à des charges d'un poids maximal d'environ 600 kg.

Au-delà de son intérêt écologique, le débardage à cheval constitue également un excellent outil de sensibilisation du public à la gestion durable des forêts et à la préservation d'un savoir-faire ancestral. Cette démonstration a permis aux enfants de découvrir un métier exigeant, fondé sur la complicité entre l'homme et l'animal, ainsi qu'une pratique qui allie tradition, respect de l'environnement et efficacité. Une belle occasion de rappeler que certaines techniques d'autrefois conservent aujourd'hui toute leur pertinence.



crédit photos : Caroline Genovese